



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

Date de convocation : 17 octobre 2012

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, POIRIER Christophe, BOURREAU Jean-Christophe, Mme RIVOL Fabienne, Adjointes ; MM. BONSERGENT Damien, LAFFONT Arnaud, LÉBOUCHER Jean-Marie, Mmes BOULARD Christelle, BENOIST Claire & RAYNAUD Magali
Formant la majorité des membres en exercice

Absente & excusée : Mme DESLIS Laurence (pouvoir à Mme RIVOL F)

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Christophe POIRIER, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Avis sur le schéma régional éolien
- * Document Unique
- * Noël des Ecoles
- * Subvention SIVOS
- * Voie communale n°1
- * Compte rendu de la commission salle polyvalente et de la commission enseignement et culture
- * Affaires diverses

1/ Avis sur le schéma régional éolien

Monsieur le Maire indique que l'élaboration du schéma régional éolien terrestre (SRE) des Pays de la Loire a été engagée fin 2009 par l'Etat et le Conseil Régional des Pays de la Loire.

Ce projet de SRE est le fruit d'une réflexion menée avec les collectivités territoriales, les services de l'Etat, les associations de protection de l'environnement et les professionnels de l'éolien.

Ce schéma affiche une ambition forte de développement de cette filière. En fixant à 1750MW l'objectif régional de puissance éolienne terrestre à l'horizon 2020, ce sont en effet près de 1000 MW supplémentaires qui sont visés par le projet.

Le SRE identifie les zones favorables au développement de l'énergie éolienne, dans une approche se voulant suffisamment ouverte pour favoriser l'accueil des nouvelles installations, mais également respectueuse des paysages et de la richesse du patrimoine, qu'il soit culturel ou naturel.

La Champagne Sarthoise est une partie du département constituant un territoire globalement favorable au développement de l'éolien.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents :

- Émet un AVIS FAVORABLE au projet de schéma régional éolien terrestre
- Préconise l'identification d'une zone favorable à l'éolien calée sur la carte de sensibilité paysagère.

2/ Document Unique

Monsieur le Maire explique : chaque collectivité a une obligation générale de sécurité qui doit la conduire à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés. Pour cela, il doit être réalisé une évaluation des risques professionnels qui est ensuite retranscrite dans un Document Unique (DU).

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Sarthe propose d'accompagner la Commune de Lavardin dans la démarche d'évaluation des risques professionnels et la constitution du Document Unique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DEMANDE au Centre de Gestion de la F.P.T. de la Sarthe d'accompagner la Commune de Lavardin dans la réalisation du Document Unique
- AUTORISE le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de la F.P.T.
- DEMANDE une aide financière au Fonds National de Prévention (FNP) de la C.N.R.A.C.L.

3/ Noël des Ecoles

Monsieur le Maire rappelle qu'il ya 75 élèves sur le site de Lavardin. Chaque année, un montant est attribué à l'école pour le Noël.

Sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité des membres présents, il est décidé de reconduire la somme de 8€ / élève soit 600 € de crédits.

4/ Subvention SIVOS

Monsieur le Maire rappelle : suite au cambriolage à l'école, en juillet dernier, du matériel appartenant au SIVOS a été volé. Celui-ci, doit régler la facture du nouveau matériel ; compte tenu que l'assurance a remboursé directement à la commune, il convient à celle-ci de verser une subvention d'équipement au SIVOS.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'équipement de 615 € au SIVOS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient d'intégrer la subvention d'équipement au SIVOS et d'en fixer la durée de l'amortissement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'amortir, sur 1 an, à partir de 2012 la subvention d'équipement au SIVOS pour un montant de 615 euros.

Par conséquent, il convient d'effectuer les modifications de crédits suivantes :

Subvention d'équipement	art. D61522 : 615 €	art. D2041411: 615 €
Au SIVOS + Amortissement		art. D6811-OS : 615 €
		art. R2804-OS : 615 €

5/ Voie communale n°1

Suite à la réunion publique du 14 septembre, compte tenu que certains administrés n'ont pu assister à celle-ci, Monsieur le Maire donne lecture de suggestions pour améliorer la sécurité sur la voie communale n°1 de la RD 304- direction La Chapelle St Fray :

- sur la VC 1 : envisager 1 limitation de la vitesse à 50km/h + tracer 1 ligne continue d'une vingtaine de mètres
- carrefour RD304/VC1 : demander l'élagage des arbres pour améliorer la visibilité (les véhicules venant du Mans roulent à vive allure)
- nettoyage des fossés communaux

Après analyse de ces demandes, et après débat, le CM n'envisage ni de réduire la vitesse, ni de tracer 1 ligne continue (la route est trop étroite) ; concernant l'élagage, la commune se charge de contacter le Conseil Général ; quant au curage des fossés, celui-ci sera inscrit au prochain budget communal.

6/ Compte rendu de la commission salle polyvalente et de la commission enseignement – culture

- Salle Polyvalente : Mme Rivol rappelle aux membres du CM les différentes acquisitions pour l'entretien de la salle (chasses d'eau, poubelles, dévidoir papier,...) ; une rencontre a eu lieu avec chaque représentant des associations et une réunion collective sera fixée fin novembre -début décembre pour une mise au point sur son utilisation. Reste à changer les tapis, installer des cimaises ; M. Mauboussin informe que les dalles de plafond du hall ont été livrées ; celles-ci seront installées lors de la réfection de peinture du hall.
- Enseignement- culture : M. Bourreau présente différentes demandes d'acquisition et de travaux : - baby phone (validé par le CM), vitrine extérieure (voir au BP 2013, traçage au sol des jeux (voir avec les élus + le conseil jeunes- printemps 2013), boîte à lettre pour l'association des parents d'élèves (M. Mauboussin se charge de l'acquisition) ;
1 information a été transmise aux parents d'élèves de La Quinte lorsque que ceux-ci veulent utiliser la garderie, de manière exceptionnelle ; ils doivent prévenir Mme Jardin.
La charte d'utilisation du local jeunes proposée par les adolescents est validée par le CM ;
1 grille de remplacement du personnel scolaire va être mise en place pour pouvoir prévenir au plus tôt les personnes chargées de ces remplacements
Mme Menard, adjoint technique chargée du ménage des classes, a soulevé le problème d'approvisionnement des produits d'entretien et consommables : après débat, un carnet de liaison sera mis en place avec M. Péan afin qu'il y ait toujours 1 mois de stock de produits à l'école
Lampadaire solaire : celui-ci a été commandé - attente de livraison
Cf M. Mauboussin pour l'installation de roulettes sous le meuble de Mme Erault
Préau couvert : devis pour 2013 ; il est précisé qu'il n'est peut être pas nécessaire de créer un préau en dur ; il existe des préaux (type grande toile,...)
Le règlement intérieur de l'école est en cours de révision

4/ Affaires diverses

Groupama : M. le Maire informe les élus que la commune a revu l'ensemble de ces contrats ; l'ensemble des contrats a été confié à Groupama ; M. le Maire précise que le contrat auto a été modifié avec la mise en place de l'auto - mission

Aboiements de chiens :

M. le Maire a constaté les 6 et 12 octobre dernier, l'aboiement intempestif de chiens ; malgré plusieurs courriers, cette nuisance perdure.

M. le Maire propose de rencontrer le propriétaire ; il sera accompagné de Mme Rivol

Infos diverses:

- CNRACL : M. le Maire informe les élus du mail de la CNRACL relatif à l'augmentation des taux de cotisation CNRACL
Part agent : 8.49 % au 1/11/12 ; 8.76 % au 1/1/13 jusqu'à 10.80 % à compter de 2020.
Part Employeur : 27.40 % au 1/11/12 ; 27.45 % au 1/1/13 jusqu'à 27.55 % à compter de 2016.
- Loi de finances 2013 : les dotations allouées aux collectivités sont gelées en 2013 et diminueront sur les exercices 2014 et 2015
- Projet de loi sur la semaine d'école à 4.5 jours ; la question se pose sur les moyens mis à disposition des collectivités (services péri scolaire ; transports,...)
- Recrutement cantine : 14 candidatures – 6 entretiens – 2 personnes sélectionnées ; le nom de la candidate retenue sera annoncée après l'envoi de courrier aux candidats non retenus.

Comice 2013 : compte tenu des premières réservations (animation, logistique,...) M. le Maire propose d'allouer une subvention à l'association Comice de Lavardin 2013.

Après en avoir délibéré, le CM décide d'allouer la somme de 5000 € soit 3000 € sur le budget 2012 et 2000€ sur le budget 2013

Associations communales : Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la création d'une nouvelle association communale : « Ananda Yoga » ; 3 personnes de la commune sont dans le bureau ; celle-ci souhaite utiliser la salle les mercredis, à compter du 14 novembre, de 20h à 21h15 ; après débat, le CM émet un avis favorable à cette mise à disposition. Mme Rivol prendra contact avec la responsable ;

Concernant le Comité des Fêtes, celui-ci fonctionne sans subvention communale depuis de nombreuses années ; M. le Maire propose la gratuité pour la 2^{ème} utilisation de la salle ; le CM émet un avis favorable à cette proposition.

Rappel : 1 activité gratuite / association / année civile

Contrat Prévoyance : M. le Maire rappelle que la commune participe à la garantie prévoyance (maintien de salaire) des agents ; compte tenu du décret de novembre 2001, la participation financière ne doit plus être un pourcentage du traitement brut mais un montant unitaire.

Ce contrat doit être dénoncé pour le 31 décembre 2012. le conseil municipal doit saisir le CTP pour proposer le montant de la participation de la collectivité. Sur proposition de M. le Maire, le CM propose un montant de 4€/ mois pour les indices bruts 297 à 413 et 8€/ mois au-delà de l'indice brut 413.

Après l'avis du CTP, Le Conseil Municipal devra délibérer sur cette participation (CM du 7 décembre)

Tournée Ordures Ménagères : M. le Maire informe les élus qu'il a été contacté par la 4C concernant la tournée des OM. Dans le but de réduire les manœuvres dangereuses ou couteuses en temps sur les collectes d'ordures ménagères, une liste de modifications envisagées a été transmise ; cela concerne 6 adresses de collecte, soit une vingtaine de foyers.

M. le Maire présente ces différents endroits ; les personnes concernées par ces modifications seront contactées par MM. Dubois et Poirier

Terrain Mme ROY : suite à une nouvelle rencontre avec M. Roy, et sur proposition de M. le Maire, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide l'acquisition de ces parcelles et charge M. le Maire de contacter Me Amiot, notaire à Aigné pour cette cession.

Bulletin communal / communication des associations : M. le Maire propose que chaque association aient le même nombre de caractères pour diffuser leurs infos sur le bulletin communal et propose de normaliser à 800 caractères pour chacune.

Mme Magali Raynaud fait remarquer qu'elle a toujours réussi à mettre toutes les infos des associations quand celles-ci avaient plus d'actualité

Il est décidé de normaliser à 800 caractères par associations ; la commission bulletin reste ouverte, selon l'actualité, à augmenter ce nombre.

Tour de table des Elus :

M Raynaud demande que soit précisé, dans les comptes rendus du CM, son prénom pour éviter la confusion avec Marie-Christine, secrétaire ; demande si une réunion de la commission travaux est prévue. (décembre 2012 – janvier 2013)

C. Benoist regrette que la commune de Lavardin n'ait pas été représentée lors de l'installation du Père Sossou à Conlie le 14 octobre ; il aurait été bon de demander à un élu de représenter le Maire absent, et non excusé. Souhaite que les dates des messes sur la commune soient notifiées sur les bulletins.

A Laffont : signale que la priorité à droite (rue des Vallées), rue des étangs, n'est pas assez visible ; les panneaux brise-vues sont gênants ; il est fait remarqué que la commune ne peut pas demander aux propriétaires de supprimer ces panneaux et rappelle qu'avant, il y avait des thuyas ;

Informe que les taux de prêt sont actuellement bas, les emprunts pourraient être révisés. Un contact sera pris avec les banques concernées.

Demande où en sont les tables pique-nique : celles-ci ont été livrées et seront installées au printemps.

JM Leboucher : informe l'état d'avancement pour l'organisation du comice ; les démarches urgentes ont été réalisées (location chaumière, animation, animateur pour les 2 jours, choix du vin)- environ 100 bénévoles sont déjà inscrits ; le site internet est en cours de préparation

JC Bourreau : a été interpellé pour l'utilisation de la salle pour le catéchisme ; compte tenu des différentes activités, aucune solution n'est proposée

R Mauboussin informe que les travaux de bardage en clin de l'atelier communal débiteront le 30 octobre

Prochains conseil municipaux :

Vendredi 7 décembre 2012 – 18 janvier 2013 – 1^{er} mars 2013 – 12 avril 2013

Séance levée à 22 H 00